

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 198**15 mars 2001****SOMMAIRE**

| | | | |
|--|-------------|---|-------------|
| A.L.S.O.H. S.A., Luxembourg | 9480 | xembourg | 9488 |
| Acabiit S.A., Doncols | 9500 | Cornèr Banque (Luxembourg) S.A., Luxembourg | 9489 |
| Alufinance S.A., Luxembourg | 9468 | Cortina, S.à r.l., Luxembourg | 9490 |
| Alufinance S.A., Luxembourg | 9468 | Coves, Luxembourg | 9490 |
| Amelia S.A., Luxembourg | 9480 | Demba Investissement S.A., Luxembourg | 9469 |
| Arnica S.A.H., Luxembourg | 9480 | Demba Investissement S.A., Luxembourg | 9469 |
| Arpap S.A., Luxembourg | 9481 | Diammo S.A., Luxembourg | 9490 |
| AT & T Global Network Services Belgium Luxembourg, S.p.r.l., Hesperange | 9476 | Diammo S.A., Luxembourg | 9490 |
| Audio - Pro Production, S.à r.l., Luxembourg | 9481 | Diammo S.A., Luxembourg | 9491 |
| Ayrton S.A., Luxembourg | 9482 | Digital Finance S.A., Luxembourg | 9491 |
| Balleroy Holding S.A., Luxembourg | 9482 | Duk Invest S.A., Luxembourg | 9492 |
| Balsa S.A., Luxembourg | 9474 | Duwo Auto, S.à r.l., Elvange | 9492 |
| Balsa S.A., Luxembourg | 9474 | E.V.T. European Vendors Trade S.A., Luxembourg | 9481 |
| Barracuda International S.A., Luxembourg | 9482 | E.V.T. European Vendors Trade S.A., Luxembourg | 9481 |
| BBS S.A., Luxembourg | 9483 | Eden Venture Capital S.A., Luxembourg | 9471 |
| Beaumer S.A., Luxembourg | 9467 | Eden Venture Capital S.A., Luxembourg | 9471 |
| Beaumer S.A., Luxembourg | 9467 | Eden Venture Capital S.A., Luxembourg | 9471 |
| Belval Halte S.A., Bertrange | 9483 | Effiqualité, A.s.b.l., F.O.C.O.S., Formation Conseil en Odontostomatologie A.s.b.l., Luxembourg .. | 9463 |
| Berber S.A., Luxembourg | 9485 | EIM Holding Luxembourg S.A., Luxembourg | 9493 |
| Beta Environmental Recycling Holding, S.à r.l., Luxembourg | 9485 | EIM Participations Luxembourg S.A., Luxembourg | 9491 |
| BH Industries S.A., Luxembourg | 9480 | Epoque, S.à r.l., Luxembourg | 9489 |
| Bifico S.A., Luxembourg | 9486 | Equilux S.A., Hachiville | 9486 |
| Blaty Invest S.A., Luxembourg | 9479 | Etoile Holdings S.A., Luxembourg | 9494 |
| BS Green Investments S.A., Luxembourg | 9466 | Eurefi S.A., Luxembourg | 9494 |
| BS Green Investments S.A., Luxembourg | 9466 | Euresa Life S.A., Luxembourg | 9494 |
| Cacilo Finances S.A., Luxembourg | 9486 | Euro-Energy Invest Holding S.A., Luxembourg .. | 9495 |
| Californian S.A., Luxembourg | 9487 | Eurobase Unternehmensberatung A.G., Mertert .. | 9495 |
| Callahan InvestCo Germany 1, S.à r.l., Luxembourg | 9487 | Eurofin Management S.A., Luxembourg | 9496 |
| Celtline Investments S.A., Luxembourg | 9482 | Europe Organisation S.A., Luxembourg | 9487 |
| Cemsi S.A., Roullingen | 9497 | European Markets Investments Holdings S.A., Luxembourg | 9496 |
| Chino S.A., Luxembourg | 9488 | Euroskandic S.A., Luxembourg | 9496 |
| Choco Holding S.A., Luxembourg | 9478 | Exotic Cars S.A., Foetz | 9473 |
| Choco Holding S.A., Luxembourg | 9478 | Exotic Cars S.A., Foetz | 9473 |
| Citterio International Company S.A.H., Luxembourg | 9475 | e-Capital Holding S.A., Luxembourg | 9493 |
| Clore S.A., Luxembourg | 9488 | Ferroknepper Buderus S.A., Esch-sur-Alzette ... | 9494 |

| | | | |
|---|------|---|------|
| Fibelfin S.A., Luxembourg | 9496 | Sailboat S.A., Luxembourg-Kirchberg | 9470 |
| Finadis S.A., Luxembourg | 9492 | Schumann, S.à r.l., Nothum | 9501 |
| Financial Investment Patmers S.A., Luxembourg . | 9497 | Services et Communication S.A., Luxembourg . . | 9470 |
| Finpat S.A., Luxembourg | 9493 | SNCT, S.à r.l., Société Nationale de Contrôle | |
| Florac Invest S.A., Luxembourg | 9503 | Technique, S.à r.l., Sandweiler | 9459 |
| Fotoinvest Luxembourg S.A., Luxembourg | 9503 | Sofidel S.A.H., Luxembourg | 9471 |
| Global Administration Services (Luxembourg) | | Solficorp S.A., Wiltz | 9501 |
| S.A., Luxembourg | 9502 | Soloco, S.à r.l., Luxembourg/Bonnevoie | 9471 |
| Graphic Team, S.à r.l., Lintgen | 9458 | Solutions S.A., Münsbach | 9472 |
| Green Forest S.A., Luxembourg | 9504 | Sportive By Lanners S.A., Ingeldorf | 9495 |
| Green Forest S.A., Luxembourg | 9504 | Sportive By Lanners S.A., Ingeldorf | 9495 |
| Harper Groupe S.A. | 9459 | STEP, Scientific Training and Educational Pro- | |
| Ingorinvest S.A., Luxembourg | 9497 | gramms, S.à r.l., Larochette | 9470 |
| Inno Invest II S.A., Luxembourg | 9497 | Star Investissement S.A., Luxembourg | 9472 |
| Interface, S.à r.l., Howald | 9497 | Startrek S.A.H., Mamer | 9473 |
| International Engineers Limited S.A., Luxem- | | Stefin International S.A., Luxembourg | 9472 |
| bourg | 9485 | Steinebach Tankanlagen- und Behälterbau, GmbH, | |
| International Engineers Limited S.A., Luxem- | | Steinsel | 9473 |
| bourg | 9485 | Steiner d'Argonne Brown S.A.H., Luxembourg . . | 9474 |
| Izarcor S.A., Luxembourg | 9483 | Stratford S.A., Luxembourg | 9474 |
| Izarcor S.A., Luxembourg | 9483 | Sunday Morning S.A., Luxembourg | 9470 |
| Izarcor S.A., Luxembourg | 9483 | Systran Luxembourg S.A., Luxembourg | 9475 |
| Izarcor S.A., Luxembourg | 9484 | Telerate Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg | 9459 |
| Izarcor S.A., Luxembourg | 9484 | Telpart S.A., Luxembourg | 9460 |
| Izarcor S.A., Luxembourg | 9484 | The Bank of New York (Luxembourg) S.A., | |
| Katiar Holding S.A., Wiltz | 9458 | Senningerberg | 9475 |
| LSB Luxemburger Schaltanlagen Bau, S.à r.l., | | Thiefels et Bourg S.A., Mersch | 9476 |
| Lullange | 9501 | TNT Express Luxembourg S.A., Sandweiler | 9476 |
| Novatek, A.s.b.l. | 9503 | Topset Holding S.A.H., Luxembourg | 9477 |
| Peintures-Décors Oestreicher, S.à r.l., Wiltz . . . | 9501 | Topset Holding S.A.H., Luxembourg | 9477 |
| Pennant S.A., Mamer | 9466 | Topset Holding S.A.H., Luxembourg | 9477 |
| Pharminfo, S.à r.l., Howald | 9466 | Tourism Investments and Consulting Holding | |
| Portugal S.A., Luxembourg | 9460 | S.A., Luxembourg-Kirchberg | 9476 |
| Prime Multibond, Sicav, Luxembourg | 9467 | Transatlantic Equity S.A., Luxembourg | 9461 |
| Putnam Management (Luxembourg) S.A., Lu- | | Twicharl S.A., Luxembourg | 9477 |
| xembourg | 9459 | Uniforinvest S.A., Luxembourg | 9478 |
| Rabobank Holland Fund, Sicav, Luxembourg . . . | 9467 | Violet Investment S.A., Luxembourg | 9478 |
| Rabobank Select Fund, Sicav, Luxembourg | 9468 | Wader A.G., Machtum | 9479 |
| Rattlesnake Pictures, S.à r.l., Dudelange | 9468 | Welstreet S.A., Luxembourg | 9479 |
| Realand Investment S.A., Luxembourg-Kirchberg | 9469 | Weypo, S.à r.l., Luxembourg | 9479 |
| Ronlux S.A., Machtum | 9469 | Zincs Investments S.A., Luxembourg | 9463 |
| S.C.I. Cogili, Luxembourg | 9461 | | |

KATIAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Diekirch B 5.360.

—

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Wiltz, le 3 octobre 2000, vol. 171, fol. 68, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

KATIAR HOLDING S.A.

(92558/557/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 octobre 2000.

GRAPHIC TEAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7452 Lintgen, 26, rue Kaselt.

—

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2000, vol. 543, fol. 71, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 9 octobre 2000.

(57076/578/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

**HARPER GROUPE S.A., Société Anonyme,
(anc. PACIFIC SHORE INTERNATIONAL S.A.).**

R. C. Luxembourg B 55.835.

La soussignée COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL LUXEMBOURG S.A., en tant que domiciliataire de la HARPER GROUPE S.A. anciennement PACIFIC SHORE INTERNATIONAL S.A., R.C. B 55.835, avec siège social au 38, avenue du X septembre, L-2550 Luxembourg, déclare par la présente dénoncer le siège social de ladite société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 mars 2001.

COMPAGNIE D'ETUDE ET DE CONSEIL LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2001, vol. 550, fol. 47, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(17449/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mars 2001.

SNCT, SOCIETE NATIONALE DE CONTROLE TECHNIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Sandweiler.

R. C. Luxembourg B 6.795.

La société INTERAUDIT, S.à r.l., avec siège à Luxembourg, a été désignée comme réviseur d'entreprises et chargée du contrôle des exercices 2000, 2001 et 2002.

Luxembourg, le 15 septembre 2000.

Pour avis sincère et conforme

Pour SOCIETE NATIONALE DE CONTROLE TECHNIQUE, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2000, vol. 543, fol. 23, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56625/537/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2000.

TELERATE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 5.250.000,- LUF.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 21.398.

Par décision des associés du 31 juillet 2000, Madame Mary Patestas, demeurant 10 Cherry Wood Lane, Port Washington, NY 11050, USA, a été élue gérante en remplacement de Monsieur Richard Roy Snape, gérant démissionnaire.

Extrait pour publication

Pour TELERATE LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2000, vol. 543, fol. 53, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56637/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2000.

PUTNAM MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 58.607.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2000, vol. 541, fol. 71, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2000.

Pour PUTNAM MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(56801/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

TELPART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.774.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 octobre 2000

Il résulte du conseil d'administration du 4 octobre 2000 que:

la démission de Monsieur Dennis Bosje de son poste d'administrateur de la société a été acceptée, et ceci avec effet au 1^{er} octobre 2000.

Monsieur Michal Wittmann demeurant 27, rue de Trintange, L-5465 Waldbredimus, a été nommé administrateur de la société, et ceci avec effet au 1^{er} octobre 2000.

La ratification de la nomination de Monsieur Michal Wittmann, de même que la décharge à l'administrateur sortant pour la durée de son mandat, seront soumises lors de la plus prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Luxembourg, le 4 octobre 2000.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 68, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56638/729/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2000.

PORTUGAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 51, rue des Glacis.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg, le 4 septembre 2000

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick Harion.

L'Assemblée nomme Massimo Dauri scrutateur et désigne Madame Rose-Sylvie Biondi Secrétaire, tous présents et acceptant.

Le Président explique que, pour des raisons administratives, l'Assemblée n'a pu se tenir aux heures et date prévues dans les statuts.

Le Président constate qu'il résulte d'une liste de présence signée par les mandataires des Actionnaires que l'intégralité du capital social est présente ou représentée, de sorte que la présente Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son Ordre du jour, même en l'absence de convocations préalables, tous les Actionnaires se reconnaissant dûment informés de l'Ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Présentation et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1999.
3. Affectation du résultat de l'exercice.
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.

Monsieur le Président donne lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes et fournit des détails explicatifs au sujet du Bilan, du Compte de Profits et Pertes et des Annexes soumis à la présente Assemblée.

Ensuite et après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

1^{ère} résolution

Approbation des Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.

2^{ème} résolution

Approbation du Bilan, du Compte de Profits et Pertes et des Annexes au 31 décembre tels qu'ils ont été établis par le Conseil d'Administration.

3^{ème} résolution

Décision de reporter à nouveau la perte d'exercice, qui s'élève à:

- Perte à reporter - 39.427.025,- ITL

Aucun autre sujet n'étant abordé et personne n'ayant d'objection, le Président lève la séance à 11.30 heures.

Le Secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2000, vol. 543, fol. 73, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56795/000/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

TRANSATLANTIC EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 49.557.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 octobre 2000

Il résulte du conseil d'administration du 4 octobre 2000 que:
la démission de Monsieur Dennis Bosje de son poste d'administrateur de la société a été acceptée, et ceci avec effet au 1^{er} octobre 2000.

Monsieur Michal Wittmann demeurant 27, rue de Trintange, L-5465 Waldbredimus, a été nommé administrateur de la société, et ceci avec effet au 1^{er} octobre 2000.

La ratification de la nomination de Monsieur Michal Wittmann, de même que la décharge à l'administrateur sortant pour la durée de son mandat, seront soumises lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Luxembourg, le 4 octobre 2000.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 68, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56645/729/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2000.

S.C.I. COGILI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

—
STATUTS

L'an deux mille, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) G.T. IMMOBILIER S.A., une société établie ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par Monsieur Alain S. Garros, juriste, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué de ladite société.

2) GRAHAM TURNER S.A., une société établie ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par Monsieur Alain S. Garros, préqualifié, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué de ladite société.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont prié le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société civile immobilière qu'ils ont déclaré constituer, et dont les statuts ont été arrêtés comme suit.

I. Objet - Dénomination - Durée - Siège

Art. 1^{er}. La société a pour objet la mise en valeur, la gestion et/ou la location des immeubles qu'elle pourrait détenir ou acquérir. La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagements en faveur de tiers.

Art. 2. La société prend la dénomination de S.C.I. COGILI.

Art. 3. La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans à partir de ce jour. Elle pourra être prorogée pour une durée indéterminée par décision unanime de tous les sociétaires ou leurs ayants droit.

Elle pourra être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale extraordinaire des sociétaires décidant à la majorité des voix et des participations.

Art. 4. Le siège social est à Luxembourg.

II. Apports - Capital social - Cession des parts - Droits des associés

Art. 5. Il est créé douze (12) parts d'intérêt d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois chacune attribuées comme suit à chacun des sociétaires en fonction de son apport :

| | |
|---|----|
| 1) G.T. IMMOBILIER S.A., préqualifiée, onze parts d'intérêt | 11 |
| 2) GRAHAM TURNER S.A., préqualifiée, une part d'intérêt. | 1 |
| Total: douze parts sociales | 12 |

Le fonds social de douze mille (12.000,-) francs luxembourgeois a été mis en espèces à la disposition de la société ainsi que les sociétaires le reconnaissent.

Art. 6. La cession des parts s'opèrera par acte authentique ou sous seing privé, en observant l'article 1690 du Code civil.

Les parts sont librement cessibles entre sociétaires.

Art. 7. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

Art. 8. Dans leurs rapports respectifs, les sociétaires sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts qu'il possède.

Vis-à-vis des créanciers de la société, les sociétaires sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code civil.

Dans tous les actes qui contiennent des engagements au nom de la société, les sociétaires devront, sous leur responsabilité, obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les sociétaires, de telle sorte que lesdits créanciers ne puissent intenter d'action et de poursuite que contre la présente société et sur les biens qui lui appartiennent.

Art. 9. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs sociétaires, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers du sociétaire ou des sociétaires décédés.

L'interdiction, la faillite, la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un ou de plusieurs sociétaires ne mettront pas fin à la société, qui continuera entre les autres sociétaires, à l'exclusion du ou des sociétaires en état d'interdiction, de faillite, de liquidation judiciaire ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres sociétaires.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

IV. Administration de la société

Art. 10. L'administration et la gestion de la société sont exercées conjointement par les sociétaires.

Art. 11. La gestion journalière de la société peut cependant être confiée à l'un des sociétaires qui représentera alors la société vis-à-vis des tiers.

Art. 12. Chacun des sociétaires a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les affaires de la société. Les sociétaires peuvent cependant nommer un des leurs qui exercera le droit de surveillance et de contrôle en leurs lieu et place.

V. Assemblée générale

Art. 13. Les sociétaires se réunissent en assemblée générale extraordinaire chaque fois que les intérêts de la société l'exigent et au moins une fois l'an en assemblée ordinaire pour l'examen des comptes de la société.

Toute assemblée doit se tenir dans un délai d'un mois, si la demande en est faite par l'un quelconque des sociétaires.

Art. 14. L'assemblée générale ordinaire procède à l'examen des affaires sociales, et discute, approuve ou redresse les comptes.

Elle délibère et vote sur toutes propositions portées à l'ordre du jour.

Art. 15. Dans toutes assemblées générales chaque part donne droit à une voix.

En cas de division de la propriété des parts d'intérêt entre usufruitier et nu-proprétaire, le droit de vote appartient à l'usufruitier.

Art. 16. L'assemblée générale extraordinaire peut apporter toutes modifications aux statuts, quelles qu'en soient la nature et l'importance.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 17. A l'expiration ou en cas de dissolution anticipée de la société, la liquidation de la société se fera par les soins d'un des sociétaires dont les attributions seront fixées par les sociétaires réunis en assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée générale extraordinaire peut cependant décider à la majorité des voix que la liquidation sera confiée à un homme de l'art non-sociétaire.

Assemblée extraordinaire

Et à l'instant les sociétaires, représentant l'intégralité des parts d'intérêts, se sont réunis en assemblée et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) GRAHAM TURNER S.A., préqualifiée, est chargée de la gestion journalière de la société avec le pouvoir de la représenter vis-à-vis des tiers.

2) Le siège de la société est établi à L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

Frais

Les dépenses, frais, charges et rémunérations qui incombent à la société en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à trente-cinq mille (35.000,-) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Garros, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2000, vol. 126S, fol. 13, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2000.

A. Schwachtgen.

(56885/230/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

ZINCS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 67.681.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(56668/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2000.

**EFFIQUALITE, A.s.b.l.,
F.O.C.O.S., FORMATION CONSEIL EN ODONTOSTOMATOLOGIE,
Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1430 Luxembourg, 37, boulevard Pierre Dupong.

L'an deux mille, le vingt et un juin, entre les soussignés, tous de nationalité luxembourgeoise, agissant comme membres fondateurs, à savoir:

1. Dr. Germain Becker, médecin-dentiste, demeurant à L-3450 Dudelange, 2, rue du Commerce,
2. Dr. Marc Groff, médecin-dentiste, demeurant à L-1430 Luxembourg, 22, boulevard Dupong
3. Dr. Marc Stahl, médecin-dentiste, demeurant à L-4170 Esch-sur-Alzette, 46 boulevard J.F. Kennedy, 4.

Dr. Jacques Bartz, médecin-dentiste, demeurant à L-2522 Luxembourg, 10, rue Guillaume Schneider, et tous ceux qui deviendront membres par la suite, il a été formé une association sans but lucratif (F.O.C.O.S.), conformément à la loi du 21 avril 1928 et dont ils ont arrêté les statuts comme suit

A. Sièg - Objet - Durée

Art. 1. L'association prend la dénomination de EFFIQUALITE., A.s.b.l. FORMATION CONSEIL EN ODONTOSTOMATOLOGIE, en abrégé: F.O.C.O.S.

Art. 2. Le siège de l'association est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration.

Art. 3. L'association a pour objet l'étude théorique et pratique : pour la formation continue dans les différentes disciplines odonto-stomatologiques, pour l'organisation de l'exercice professionnel, ainsi que pour tous les domaines qui peuvent développer l'information pédagogique des praticiens.

Elle peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Elle peut dispenser conseils et assistance en organisation de la vie professionnelle sous tous ses aspects.

Elle peut, notamment, prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet, dans tous les secteurs d'activité comparables.

Art. 4. L'Association est constituée pour une durée illimitée.

B. Conditions d'admission et de démission des membres

Art. 5. Le nombre des membres de l'Association n'est pas limité. Son minimum est fixé à trois. L'Association se compose de:

- a) membres titulaires
- b) membres adhérents
- c) correspondants luxembourgeois et étrangers

Peuvent être membres titulaires les médecins-dentistes qui ont été autorisés à exercer l'art de guérir au Grand-Duché de Luxembourg, ou dans l'un des pays de la Communauté Européenne. Ils sont cooptés par les membres fondateurs sur proposition et parrainage de deux d'entre eux, en raison de leur engagement actif dans les programmes de formation continue. Les membres titulaires sont tenus de motiver ce parrainage par un exposé des titres scientifiques du candidat proposé.

Les membres adhérents sont des médecins-dentistes, des spécialistes, des universitaires, des membres du personnel médical, qui en font la demande. Leur qualité de membre adhérent est valable pour l'année en cours, s'ils sont à jour de leurs cotisations. Ils peuvent alors participer à la formation continue proposée par l'Association durant cette année.

Les membres correspondants sont des médecins-dentistes, des spécialistes, des universitaires, luxembourgeois ou étrangers, de grande réputation, qui acceptent de faire bénéficier de leur enseignement et de leurs conseils ou assistance tous les membres de l'Association.

Tous les nouveaux membres : aussi bien titulaires qu'adhérents ou correspondants, sont invités à faire un exposé scientifique ne dépassant pas 60 minutes.

Tout membre doit s'acquitter d'un droit d'entrée unique fixé par l'assemblée générale. Pour la première année il sera établi à 6.000 LUF.

Art. 6. Le Conseil d'Administration décide souverainement des demandes d'admission de membres qui lui sont adressées par écrit. Le refus d'admission ne doit pas être obligatoirement motivé.

Art. 7. Tout membre qui compromet les intérêts de l'Association ou qui se rend coupable de manquements graves à son égard pourra être exclu de l'Association par une décision de l'Assemblée Générale.

Art. 8. L'exclusion d'un membre ne peut être prononcée par l'Assemblée Générale que dans les cas prévus par les statuts statuant à la majorité des deux tiers des voix.

Le membre démissionnaire ou exclu n'a aucun droit sur le fonds social et ne peut réclamer le montant des cotisations qu'il a versé auparavant.

C. Recettes

Art. 9. Les frais généraux relatifs au fonctionnement de l'Association seront couverts par:

- a) Les cotisations annuelles des membres titulaires et adhérents, dont le maximum pour chaque membre ne pourra être supérieur à 3.000 LUF. Le montant des cotisations sera fixé par le Conseil d'Administration.
- b) Les contributions, subsides et dons accordés volontairement à l'Association.
- c) Les revenus nets des manifestations et des missions organisées par l'Association en vue de dispenser le message éducatif.
- d) Les revenus nets provenant de la publication de périodiques, revues, annuaires, livres, etc ... se rapportant à l'objet de l'Association.

D. Moyens des missions de l'Association

Art. 10. Pour l'exercice de ses missions, telles qu'elles sont répertoriées en l'article 3 définissant son objet, l'Association pourra faire appel:

- soit à des compétences externes dont elle jugera des titres, qualités et conditions d'intervention et à qui elle soumettra le cahier des charges des problèmes à résoudre pour le compte de tel ou tel de ses sociétaires.

Auquel cas l'intervenante facturera directement le montant de ses prestations au bénéficiaire de celles-ci, sans que l'Association puisse être tenue pour solidaire du règlement. L'Association pourra, à la demande de son adhérent, donner son avis sur la qualité de la prestation rendue et sur le quantum des honoraires facturés.

- soit à ses propres membres ou correspondants, agissant en qualité de sociétaires solidaires de leurs co-sociétaires. Auquel cas, cette prestation, interne à l'Association, ne donnera lieu, au profit de l'intervenante, qu'à un remboursement des frais occasionnés par la mission, majoré d'une indemnité journalière forfaitaire, représentative de ses autres frais (divers et non répertoriables), débours, temps d'immobilisation, etc indemnité dont le montant sera fixé chaque année par le Conseil d'Administration. Cette indemnité lui sera réglée par l'Association. L'Association, en contrepartie, facturera à l'adhérent bénéficiaire de la prestation, et pour son montant exact, le coût de l'indemnisation effectuée au profit du membre ou correspondant auteur ou acteur de la prestation.

Néanmoins, s'il devait être demandé à un membre ou correspondant une mission spécifique excédant les services normaux que l'Association peut rendre sans contrepartie (autre que les remboursements de frais) à ses adhérents (audit de restructuration, mise en place norme ISO, assistance fiscale, etc...), ledit prestataire pourrait être autorisé par décision préalable du Président, à facturer directement au membre bénéficiaire, après soumission d'un devis préalable, le montant de ses honoraires et diligences; le membre consulté ayant alors la qualité de consultant externe.

E. Conseil d'Administration

Art. 11. L'Association est gérée par un Conseil d'Administration composé de quatre administrateurs, qui doivent être des médecins-dentistes élus pour un an par l'Assemblée Générale avec possibilité de réélection, sans limitation de mandat.

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président et un vice-président, et nomme un secrétaire et un trésorier.

En cas de vacance par décès ou démission d'un membre du Conseil d'Administration, les autres membres peuvent coopter parmi eux, un administrateur pour achever le mandat devenu vacant. Cette cooptation doit être ratifiée par la prochaine assemblée générale.

Art. 12. Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président ou à la demande de deux administrateurs au moins. Il ne peut statuer que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée.

Le président du Conseil d'Administration présidera les réunions du Conseil. En cas d'empêchement du président, ses fonctions sont assumées par le vice-président ou par le plus âgé des administrateurs.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés. Au cas où lors d'une réunion du Conseil, il y a égalité des voix en faveur et en défaveur d'une résolution, le président aura voix prépondérante. Toutes les décisions prises sont à consigner dans les procès-verbaux signés par deux administrateurs et insérés dans un registre spécial.

Art. 13. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour décider et réaliser l'objet de l'Association. Il est notamment chargé de l'organisation de l'activité scientifique et de la gestion administrative et financière de l'Association.

L'Association n'est valablement engagée que par la signature conjointe de deux administrateurs, à moins d'une délégation spéciale.

Art. 14. Le Conseil d'Administration présente à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle, les comptes de l'exercice écoulé, ainsi qu'un rapport sur son activité pendant cet exercice.

F. Exercice Social

Art. 15. L'exercice social commence le premier janvier et prend fin le trente et un décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice qui commence le jour de la constitution de l'Association et finit le 31 décembre 2000.

G. Assemblée Générale - Modification des Statuts

Art. 16. Une assemblée générale ordinaire de l'Association aura lieu obligatoirement chaque année dans le courant du deuxième trimestre.

L'assemblée peut en outre être convoquée spécialement par décision du Conseil d'Administration ou sur demande d'un cinquième des membres effectifs.

Chaque réunion se tiendra aux jour, heure et lieu mentionnés dans la convocation.

Tous les membres peuvent prendre part à l'assemblée. Seuls les membres titulaires ont un droit de vote. Il leur est loisible de s'y faire représenter par un autre membre, mais non par un tiers; la procuration doit être écrite. Peuvent encore assister à l'assemblée toutes les personnes qui y ont été invitées par le Conseil d'Administration. S'il n'en est point décidé autrement par la loi ou par les statuts, l'assemblée peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés et les décisions sont prises à la majorité simple des voix présentes ou représentées. En cas de parité, la proposition est considérée comme rejetée.

Art. 17. Les convocations doivent être adressées à tous les membres au moins huit jours à l'avance, sauf le cas d'extrême urgence, et porter l'indication de l'ordre du jour. Ces convocations pourront être envoyées par courrier normal, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire.

Art. 18. Une délibération de l'assemblée générale est indispensable pour

- a) toute modification des statuts
- b) la nomination ou la révocation des administrateurs
- c) l'approbation des budgets et comptes,
- d) l'exclusion de membres
- e) la dissolution de l'Association.

Art. 19. L'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation et si l'Assemblée réunit les deux tiers des membres. Une modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents ou représentés à la première réunion, une seconde réunion pourra être convoquée, qui délibérera quel que soit le nombre des membres présents, mais, dans ce cas, la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.

Toutefois, si la modification porte sur l'un des objets en vue desquels l'Association s'est constituée, les règles qui précèdent sont modifiées comme suit

- a) La seconde assemblée ne sera valablement constituée que si la moitié au moins des membres sont présents ou représentés.
- b) La décision n'est adoptée, dans la première ou deuxième assemblée, que si elle est votée à la majorité des trois quarts des voix
- c) Si, dans la seconde assemblée, les deux tiers des membres ne sont pas présents ou représentés, la décision devra être homologuée par le tribunal civil.

Art. 20. Toute modification aux statuts doit être publiée, dans le mois de sa date, au Mémorial. Il en est de même de toute nomination, démission ou révocation d'administrateurs.

Art. 21. Toutes les résolutions des assemblées générales sont consignées dans des procès-verbaux, qui sont signés par deux administrateurs et insérés dans un registre spécial.

Une copie de ces procès-verbaux sera adressée à tous les membres et pourra être obtenue au siège de l'Association.

H. Emploi du Patrimoine en cas de Dissolution

Art. 22. En cas de dissolution de l'Association, l'assemblée générale décidera de la destination du fonds social et des modalités de la liquidation.

Art. 22. Tout ce qui n'est pas prévu explicitement aux présents statuts, est réglé par la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les fondateurs se sont réunis en assemblée générale et ont élu en qualité d'administrateurs

1. Dr. Germain Becker, préqualifié
2. Dr. Marc Groff, préqualifié
3. Dr. Marc Stahl, préqualifié
4. Dr. Jacques Bartz, préqualifié

qui acceptent ce mandat.

Les administrateurs ont désigné en qualité de

Président: Dr. Germain Becker, préqualifié

Vice-président: Dr. Marc Groff, préqualifié

Trésorier: Dr. Marc Stahl, préqualifié

Secrétaire: Dr. Jacques Bartz, préqualifié

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2000, vol. 540, fol. 83, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

PENNANT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 62.766.

The balance sheet as of December 31, 1999, registered in Luxembourg, on October 4th, 2000, vol. 543, fol. 60, case 8, has been deposited at the record office of the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on October 9, 2000.

For publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, October 5, 2000.

(56792/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

PHARMINFO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Howald.

R. C. Luxembourg B 31.113.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2000, vol. 543, fol. 56, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2000.

Signature.

(56793/619/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

BS GREEN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R. C. Luxembourg B 59.299.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 septembre 2000

Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

L'Assemblée approuve les bilan et compte de pertes et profits au 31 décembre 1999 et décide de reporter la perte de 22.520.242,- ITL au prochain exercice.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg, de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg et de Madame Michèle Mustry, employée privée, demeurant 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 25 septembre 2000.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2000, vol. 543, fol. 38, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57011/595/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

BS GREEN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R. C. Luxembourg B 59.299.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2000, vol. 543, fol. 37, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(57012/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

PRIME MULTIBOND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 40.997.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2000, vol. 541, fol. 63, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Luxembourg, le 6 octobre 2000.

Pour *PRIME MULTIBOND, SICAV*

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(56799/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

RABOBANK HOLLAND FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

R. C. Luxembourg B 52.747.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 29 novembre 2000, Monsieur Victor den Hoedt a été nommé administrateur du Fonds RABOBANK HOLLAND FUND en remplacement de Monsieur H.W.E. Riedlin.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2000.

Pour *RABOBANK HOLLAND FUND*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 69, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56802/260/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

BEAUMER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 52.479.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BEAUMER S.A.

Signature

(57002/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

BEAUMER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 52.479.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle, tenue au siège social en date du 13 avril 2000

- La démission finale de Messieurs Gilles Bouthillier, François Arradon et Patrick Molis, démissionnaires en tant qu'Administrateurs suivant leur lettre de démission datée du 15 juin 1999, est actée, et décharge leur est donnée pour l'exercice de leur mandat pour la période sous revue.

- La cooptation finale de Mme Virginie Saverys et Messieurs Nicolas Saverys et Peter Raes en tant qu'Administrateurs est actée.

- Les mandats de Mme Virginie Saverys, M. Nicolas Saverys et M. Peter Raes en tant qu'Administrateurs sont renouvelés jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en 2004.

- La démission de M. Philippe Waterkeyn en tant qu'Administrateur suivant sa lettre de démission du 31 mars 2000 est confirmée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat pour les années 1999 et 2000.

Ce mandat n'étant confié à personne d'autre, en conséquence, le nombre d'Administrateurs est réduit de six à cinq. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BEAUMER S.A.

L. Beersmans

Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 70, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57003/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

RABOBANK SELECT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

R. C. Luxembourg B 53.780.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 29 septembre 2000, Monsieur Victor den Hoedt a été nommé administrateur du Fonds RABOBANK SELECT FUND en remplacement de Monsieur H.W.E. Riedlin.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2000.

Pour RABOBANK SELECT FUND

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 69, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56803/260/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

RATTLESNAKE PICTURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3429 Dudelange.

R. C. Luxembourg B 34.459.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2000, vol. 543, fol. 56, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2000.

Signature.

(56804/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

ALUFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 50.030.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 29 septembre 2000 a nommé:

a) Administrateurs

- Madame Maria Dennewald, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve

- Monsieur Mathis Hengel, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve

- Madame Gerty Marter, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont

b) Commissaire aux comptes

- MONTBRUN (REVISION), S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri

pour une période de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2006.

Luxembourg, le 29 septembre 2000.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2000, vol. 543, fol. 78, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56898/535/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

ALUFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 50.030.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2000, vol. 543, fol. 78, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(56899/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

REALAND INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 71.339.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 65, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2000.

SANNE & CIE, S.à r.l.

Signature

(56805/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

RONLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6841 Machtum, 39, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 50.396.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 2 octobre 2000, vol. 266, fol. 58, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Signatures

(56807/561/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

DEMBA INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 40.241.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue en date du 28 octobre 1999 que:

Le conseil d'administration constate la démission de Madame Fara Chorfi de son poste d'administrateur.

Le conseil coopte, en son remplacement, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, PAN EUROPEAN VENTURES S.A. ayant son siège social, 8, boulevard Joseph II, B.P. 2383, L-1023 Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2000, vol. 543, fol. 25, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57027/694/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

DEMBA INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 40.241.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue en date du 4 septembre 2000 que:

Le conseil élit au poste de commissaire aux comptes ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., domiciliée et siégeant au 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2001.

Le conseil élit au poste d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2001:

Herman Moors

Michel Thibal

PAN EUROPEAN VENTURES S.A.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2000, vol. 543, fol. 25, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57028/694/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

SAILBOAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 44.497.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 65, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 août 2000.

SANNE & CIE, S.à r.l.

Signature

(56810/521/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

**STEP, SCIENTIFIC TRAINING AND EDUCATIONAL PROGRAMMS, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 47.289.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2000, vol. 543, fol. 52, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2000.

(56812/757/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

SERVICES ET COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 60.406.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg, le 12 septembre 2000 à 15.30 heures

Résolution

1. Monsieur Pierre Grunfeld, commissaire aux comptes, démissionnaire, sera remplacé par Monsieur Philippe Zune, employé privé, Luxembourg, qui terminera le mandat du commissaire démissionnaire.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Réquisition pour modification aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

N. Pollefort

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2000, vol. 543, fol. 73, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56813/046/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

SUNDAY MORNING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 63.540.

EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal du conseil d'administration du 27 septembre 2000, que Monsieur Dirk Martens, administrateur, a été nommé seul administrateur-délégué de la société avec pouvoir de gestion journalière sous sa seule signature, et que, conformément aux statuts, les autres pouvoirs de signatures au sein du conseil se présentent comme suit:

Signature A

A. Beernaerts / A. Beernaerts

Administrateurs

Signature B

D. Martens

Administrateur

Luxembourg, le 27 septembre 2000

Pour extrait conforme

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2000, vol. 543, fol. 58, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56833/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

SOFIDEL, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 38.903.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 mai 2000, vol. 537, fol. 8, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2000.

Signature.

(56819/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

SOLOCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1880 Luxembourg/Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 43.967.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2000, vol. 543, fol. 56, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2000.

Signature.

(56820/619/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

EDEN VENTURE CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 63.429.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue en date du 3 avril 2000 que:
Le conseil élit au poste de commissaire aux comptes ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., domiciliée et siégeant au 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2000, vol. 543, fol. 25, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57039/694/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

EDEN VENTURE CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 63.429.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2000, vol. 543, fol. 25, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2000.

EDEN VENTURE CAPITAL S.A.

Signature

(57040/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

EDEN VENTURE CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 63.429.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2000, vol. 543, fol. 25, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2000.

EDEN VENTURE CAPITAL S.A.

Signature

(57041/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-5366 Münsbach, 267, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 38.530.

Extract of the minutes of the extraordinary general meeting of the shareholders held on 16th August 2000 at the registered office of the company.

The meeting resolves to revoke the previous auditor and to appoint GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Luxembourg as auditor of the company for a statutory period of six years.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en date du 16 août 2000 au siège social

L'assemblée décide de révoquer le commissaire aux comptes précédemment en fonction et de nommer GRANT THORNTON REVISION & CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Luxembourg en qualité de commissaire aux comptes pour une période de 6 ans.

Certified true extract / extrait certifié conforme

For the Board of Directors / pour le Conseil d'Administration

S. Tabery

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2000, vol. 543, fol. 74, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56821/716/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

STAR INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 73.107.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg, le 13 septembre 2000 à 10.30 heures

Résolution

1. Monsieur Pierre Grunfeld, commissaire aux comptes, démissionnaire, sera remplacé par Monsieur Philippe Zune, employé privé, Luxembourg, qui terminera le mandat du commissaire démissionnaire.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Réquisition pour modification aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

N. Pollefort

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2000, vol. 543, fol. 73, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56822/046/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

STEFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 51.959.

Extrait du Conseil d'Administration du 21 septembre 2000

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société STEFIN INTERNATIONAL S.A. tenue à Luxembourg, le 21 septembre, que:

- décision a été prise de prendre acte de la démission de M. Dennis Bosje en tant qu'administrateur de la société;
- décision a été prise de soumettre la décharge à l'administrateur sortant à la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire,
- décision a été prise de pourvoir provisoirement au remplacement de M. Dennis Bosje par M. Christian Bühlmann, et de soumettre la ratification de cette nomination à la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire,
- décision a été prise de nommer M. Christian Bühlmann, demeurant 18, route d'Echternach, L-6114 Junglinster, en tant qu'administrateur-délégué de la société, avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa signature individuelle.

Pour extrait conforme

Pour la société STEFIN INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2000, vol. 543, fol. 72, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56824/729/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

STARTREK S.A., Société Anonyme Holding.
Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 21.144.

The balance sheet as of December 31, 1999, registered in Luxembourg on October 4, 2000, vol. 543, fol. 60, case 8, has been deposited at the Trade Register of Luxembourg on October 9, 2000.

For publication in Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, October 5, 2000.

(56823/695/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

STEINEBACH TANKANLAGEN - UND BEHAELTERBAU, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7333 Steinsel, 67, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 47.399.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 2 octobre 2000, vol. 266, fol. 58, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Signature

(56825/561/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

EXOTIC CARS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Foetz, 9, rue du Commerce.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés non modificative des statuts
qui s'est tenue en date du 6 octobre 2000*

L'assemblée s'est réunie à 17.30 heures à Luxembourg, 49, boulevard Royal, sous la présidence de Monsieur Ludmils Antonos Junior, demeurant à Windermere (Floride), 3088 Downs Cove road,

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Joseph Koener, employé privé, demeurant à L-5450 Stadtbredimus, 2, route du Vin, et comme scrutateur Monsieur Julien Flagothier, demeurant à B-5580 Rocherfort, 5, rue Croix St Jean.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président constate que toutes les actions émises sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalable, et que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'unique point figurant à l'ordre du jour, à savoir le remplacement de l'administrateur-délégué Joseph Koener, dont le contrat de travail a été résilié le 27 juillet 2000 avec préavis au 30 septembre 2000.

L'assemblée générale décide alors à l'unanimité de révoquer Monsieur Joseph Koener comme administrateur et lui accorde pleine et entière décharge.

L'assemblée élit à l'unanimité, comme administrateur en remplacement pour la durée du mandat restant à courir, Monsieur Julien Flagothier, demeurant à B-5580 Rocherfort, 5, rue Croix St Jean. Il est nommé administrateur-délégué.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance et signe, ensemble avec les autres membres du bureau, le présent procès-verbal.

L. Antonos Jr. / J. Koener / J. Flagothier

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2000, vol. 543, fol. 79, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57056/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

EXOTIC CARS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Foetz, 9, rue du Commerce.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaires des associés
non modificative des statuts en date du 6 octobre 2000*

L'assemblée générale acte la révocation de l'administrateur-délégué Joseph Koener avec effet au 30 septembre 2000 et lui accorde pleine et entière décharge.

Est nommé, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir, Monsieur Julien Flagothier, demeurant à B-5580 Rocherfort, 5, rue Croix St Jean. Il est nommé administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

L'administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2000, vol. 543, fol. 79, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57057/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

STEINER D'ARGONNE BROWN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 28, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 54.763.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 68, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 19 septembre 2000

AFFECTATION DU RESULTAT

| | |
|---------------------------------|------------------|
| - Réserve légale: | 1.299.141,- LUF |
| - Résultats reportés: | 26.879.233,- LUF |

Conseil d'administration:

Philippe Moreno, demeurant à Luxembourg (L);
FAST CAPITAL LTD, avec son siège à Tortola, British Virgin Islands;
TOP ASSET MANAGEMENT LTD, avec son siège à Londres, Angleterre;

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, société civile, 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, société civile

(56826/592/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

STRATFORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 23.905.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2000, vol. 543, fol. 74, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour réquisition

S. Roeleveld

(56829/811/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

BALSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 57, rue Nicolas Martha.
R. C. Luxembourg B 47.322.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 65, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2000.

Pour la société

Signature

(56908/777/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

BALSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 57, rue Nicolas Martha.
R. C. Luxembourg B 47.322.

EXTRAIT

L'assemblée générale de la société, convoquée le 13 septembre 2000, a unanimement décidé:

- d'arrêter le mandat de Madame Jeannine De Mets comme administrateur de la société en la remerciant pour l'exécution de son mandat et de ne pas la remplacer.

Pour extrait sincère et conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 68, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56909/777/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

SYSTRAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 54.418.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 28 février 2000 au siège social

L'Assemblée acte et accepte la démission de AMYOT EXCO de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à AMYOT EXCO pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée nomme Monsieur Frédéric Burband, directeur financier de sociétés, expert comptable, demeurant à Franconville (F) nouveau commissaire aux comptes de la société.

Le mandat du commissaire aux comptes arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2003.

Pour extrait certifié conforme

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2000, vol. 543, fol. 84, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56834/716/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

THE BANK OF NEW YORK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 67.654.

La liste des signatures autorisées de THE BANK OF NEW YORK (LUXEMBOURG) S.A. datée en juin 2000, enregistrée à Luxembourg, le 3 octobre 2000, vol. 543, fol. 60, case 3, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THE BANK OF NEW YORK (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(56837/260/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

CITTERIO INTERNATIONAL COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 10.123.

Constituée suivant acte reçu par Maître Lucien Schuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 mai 1972, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 134 du 31 août 1972.

Modifiée à plusieurs reprises et pour la dernière fois en date du 27 juin 1989 par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 349 du 27 novembre 1989.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 30 mai 2000 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1) Conversion de la devise du capital en Euro et suppression de la valeur nominale des 30.000 actions existantes et remplacement de celles-ci par 743 actions sans désignation de valeur nominale.

2) Augmentation du capital social de Euro 319,43, pour le porter de son montant actuel de Euro 743.680,57 à Euro 744.000,-, par l'incorporation de résultats reportés et émission d'une action nouvelle sans désignation de valeur nominale.

3) Fixation de la nouvelle valeur nominale à Euro 1.000,- par action.

4) Adaptation de l'article 3, alinéa 1^{er}, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à Euro 744.000,- (sept cent quarante-quatre mille), divisé en 744 (sept cent quarante-quatre) actions d'une valeur nominale de Euro 1.000,- (mille) par action.»

Luxembourg, le 30 mai 2000.

Pour la société CITTERIO INTERNATIONAL COMPANY S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2000, vol. 541, fol. 98, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57020/687/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

THIEFELS ET BOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 24, rue de la Gare.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 14 septembre 2000, vol. 266, fol. 49, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Signature

(56838/561/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

TNT EXPRESS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Z.I. Rollach.

R. C. Luxembourg B 20.133.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2000, vol. 543, fol. 48, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2000.

Pour TNT EXPRESS LUXEMBOURG S.A.

KPMG Tax Advisers

Son mandataire

(56839/671/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

TOURISM INVESTMENTS AND CONSULTING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 45.340.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 25 septembre 2000 que:

- La démission de Monsieur Fernand Heim de son poste d'administrateur a été acceptée,
- Le nombre d'administrateurs a été porté à quatre,
- Monsieur Alain-Claude Marlin, administrateur, demeurant 6, chemin Vert CH-1253 Vandoeuvre/GE et Monsieur Pierre Jean Gritti, expert fiscal, demeurant 8, chemin Saint-Louis à CH-124 Corsier/GE ont été nommés administrateurs.

Pour extrait conforme

SANNE & CIE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 65, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56845/521/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

AT&T GLOBAL NETWORK SERVICES BELGIUM LUXEMBOURG, S.p.r.l.,**Société personnelle à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5880 Hesperange, 1, Ceinture um Schlass.

R. C. Luxembourg B 72.253.

Dénomination de la société

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 29 décembre 1999, la dénomination de la société est modifiée en AT&T GLOBAL NETWORK SERVICES BELGIUM LUXEMBOURG, S.p.r.l.

Gérance

La société est engagée vis-à-vis des tiers par Monsieur Frank Verelst, gérant unique, en remplacement de Monsieur Harry Elhardt, avec effet au 1^{er} janvier 2000, en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 29 décembre 1999.

Représentation de la succursale

Par décision de la gérance du 3 août 2000, Monsieur Harry Elhardt est remplacé par Monsieur Frank Verelst, domicilié à 8000 Bruges (Belgique), Vlamingdam 23, avec effet au 1^{er} janvier 2000, en qualité de représentant permanent de la succursale ouverte par la société au Grand-Duché de Luxembourg.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 65, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56904/267/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

TWICHARL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 54.323.

Suivant courriers du 16 décembre 1999:

Les administrateurs ont démissionné de leur fonction avec effet au 31 décembre 1999.

Le siège de la société a été dénoncé avec effet au 31 décembre 1999.

Le commissaire aux comptes a démissionné de ses fonctions avec effet au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 28 septembre 2000.

Pour la société

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 68, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56847/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

TOPSET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.122.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2000, vol. 543, fol. 42, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2000.

Pour TOPSET HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(56840/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

TOPSET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.122.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2000, vol. 543, fol. 42, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2000.

Pour TOPSET HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(56841/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

TOPSET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.122.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 24 août 2000

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000 comme suit:

Composition du conseil d'administration

- MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes
 MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.
 Pour TOPSET HOLDING S.A.
 Société Anonyme Holding
 SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
 Banque domiciliataire
 Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2000, vol. 543, fol. 42, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56842/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

UNIFORINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 69.378.

—
 Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 68, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2000.

UNIFORINVEST S.A.

Signature

(56849/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

VIOLET INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.

—
 Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2000, vol. 543, fol. 75, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VIOLET INVESTMENT S.A.

A. Hurt

Membre du Conseil d'Administration

(56850/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

CHOCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 64.930.

—
 Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2000, vol. 543, fol. 76, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(57018/727/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

CHOCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 64.930.

—
 Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2000, vol. 543, fol. 76, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Par ailleurs, il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 octobre 2000, que le siège social a été transféré du 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Il résulte du même procès-verbal que Messieurs Beernaerts, licencié en Droit (UCL), demeurant à B-6637 Fauvillers, David De Marco, directeur, demeurant à L-9186 Stegen, et Alain Lam, réviseur d'entreprises, demeurant à L-8017 Stassen, ont été élus administrateurs, en remplacement de Messieurs Georges Deitz, Eric Van de Kerkhove et Madame Sonja Linz, démissionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(57019/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

WADER A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-6843 Machtum, 39, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 45.240.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, le 2 octobre 2000, vol. 266, fol. 58, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Signature

(56851/501/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

WELSTREET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 2, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 42.291.

Il résulte d'une lettre adressée au Conseil d'Administration le 6 juin 2000 que Monsieur Paul Orban a démissionné de son poste d'administrateur de la société.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2000, vol. 543, fol. 74, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56852/811/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

WEYPO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 6, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 50.007.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 67, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2000.

Signature

Mandataire

(56853/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

BLATY INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 51.615.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 15 septembre 2000, enregistré à Mersch, le 21 septembre 2000, Vol. 415, Fol. 33, Case 1,

que la société anonyme, BLATY INVEST S.A., avec siège social à Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, a été constituée par acte notarié en date du 11 juillet 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 484 du 26 septembre 1995,

qu'en vertu de cessions intervenues, toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, qui a déclaré expressément procéder à la dissolution de ladite société et qu'il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de cette dernière,

que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de la société pour leur mandat jusqu'à ce jour,

qu'il a été déclaré que la liquidation de ladite société est achevée sans préjudice du fait que l'actionnaire unique répond personnellement de tous les engagements sociaux,

que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

Pour extrait délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 4 octobre 2000.

E. Schroeder.

(57010/228/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

A.L.S.O.H. S.A., Aktiengesellschaft.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 76.525.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 6 octobre 2000.

A. Lentz.

(56900/221/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

AMELIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 21, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 68.576.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 2 octobre 2000, vol. 543, fol. 52, case 9,
ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour la S.A. AMELIA

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(56901/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

ARNICA S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 26.081.

La soussignée, FIDUCIAIRE INTERNATIONALE DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT «F.I.G.E.D.», dénonce le
siège social de la société ARNICA S.A.H. en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg.

Avis est donné par ailleurs que les membres du Conseil d'Administration ainsi que le Commissaire de la Société dé-
missionnent à dater de ce jour en l'occurrence:

Messieurs Guy Glesener, Jacques Tordoor, Yves Wallers du poste d'Administrateur et la société FIDUPARTNERS
A.G. du poste de commissaire.

Luxembourg, le 5 octobre 2000.

Pour copie conforme

F.I.G.E.D.

Signature / Signature

Chef de Service Principal / Sous-Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 70, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56902/531/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

BH INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 67.725.

EXTRAIT

Conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 31 mai 1999, il a été conclu à Luxembourg, le 15 dé-
cembre 1999, un contrat de domiciliation, sans limitation de durée et prenant effet immédiatement entre:

- OCRA (LUXEMBOURG) S.A., société ayant son siège au 19, rue Aldringen, B.P. 878, L-2018 Luxembourg, en qualité
d'Agent Domiciliataire,

et

- BH INDUSTRIES S.A., société constituée le 15 décembre 1998 à Luxembourg et inscrite au registre de commerce
et des sociétés sous le numéro B 67.725, en qualité de Société Domiciliée.

Fait à Luxembourg, le 31 août 2000.

Pour OCRA (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Agent Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2000, vol. 543, fol. 1, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57008/634/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

ARPAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 54.812.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juin 1998 que Monsieur Christian Mercenier est nommé administrateur. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2001.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2000, vol. 541, fol. 76, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(56903/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

AUDIO - PRO PRODUCTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 70.924.

Constituée suivant acte reçu par Maître Tom Metzler, notaire résidant à Luxembourg, en date du 16 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 770 du 16 octobre 1999, modifié suivant extrait en date du 8 septembre 1999, publié au Mémorial C des Sociétés et Associations N° 863 du 17 novembre 1999.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 543, fol. 58, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Le gérant

(56905/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

E.V.T. EUROPEAN VENDORS TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R. C. Luxembourg B 72.969.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juillet 2000

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg, de Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg et de Monsieur Fabio Quadrio, administrateur de sociétés, demeurant 91, viale L. Petruzzi à I-65013 Città S. Angelo (PE), ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant 13, rue Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

Luxembourg, le 13 juillet 2000.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2000, vol. 543, fol. 37, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57054/595/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

E.V.T. EUROPEAN VENDORS TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R. C. Luxembourg B 72.969.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2000, vol. 543, fol. 50, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(57055/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

AYRTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 54.093.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2000, vol. 543, fol. 55, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(56906/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

BALLEROY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 65.387.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 65, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2000.

Signature.

(56907/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

BARRACUDA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 47.720.

Extrait des résolutions adoptées par le conseil d'administration de la société en date du 25 septembre 2000

- La démission de Monsieur Rory C. Kerr, administrateur, est acceptée avec effet au 25 septembre 2000.
- Malcolm K. Becker, 6, rue Adolphe Fischer, est nommé administrateur, en remplacement avec effet au 25 septembre 2000.

Luxembourg, le 25 septembre 2000.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2000, vol. 543, fol. 53, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57000/631/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

CELTLINE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 63.260.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire,

tenu à Luxembourg, le 5 octobre 2000 à 10.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire, Madame Suzy Probst, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg, a été nommé comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire,

tenu à Luxembourg, le 5 octobre 2000 à 10.45 heures

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 5 octobre 2000.

Pour CELTLINE INVESTMENTS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2000, vol. 543, fol. 85, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57016/768/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

BBS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 50.112.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2000.

Pour BBS S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(57001/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

BELVAL HALTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8079 Bertrange, 117, rue de Leudelange.
R. C. Luxembourg B 66.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 2 octobre 2000, vol. 543, fol. 52, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour la S.A. BELVAL HALTE

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(57004/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

IZARCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 50.302.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2000, vol. 543, fol. 79, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(57105/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

IZARCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 50.302.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2000, vol. 543, fol. 79, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(57106/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

IZARCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 50.302.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 6 octobre 2000

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de IZARCOR S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1997;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1997;
- d'affecter les résultats comme suit:

* perte de l'exercice: LUF 24.754.473,-

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 1997.

Luxembourg, le 6 octobre 2000.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2000, vol. 543, fol. 79, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57107/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

IZARCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 50.302.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 6 octobre 2000

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de IZARCOR S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:
- de continuer les activités de la Société malgré les pertes de la Société au 31 décembre 1997 qui excèdent 75 % du capital.

Luxembourg, le 6 octobre 2000.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2000, vol. 543, fol. 79, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57108/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

IZARCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 50.302.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 6 octobre 2000

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de IZARCOR S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:
- de continuer les activités de la Société malgré les pertes de la Société au 31 décembre 1996 qui excèdent 75 % du capital.

Luxembourg, le 6 octobre 2000.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2000, vol. 543, fol. 79, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57109/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

IZARCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 50.302.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 6 octobre 2000

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de IZARCOR S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:
- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1996;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1996;
- d'affecter les résultats comme suit:
* perte à reporter: LUF 27.406.391,-
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 1996.

Luxembourg, le 6 octobre 2000.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2000, vol. 543, fol. 79, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57110/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

BERBER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 75.066.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 6 octobre 2000.

A. Lentz.

(57005/221/) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

BETA ENVIRONMENTAL RECYCLING HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

Extrait de la résolution prise par l'assemblée générale ordinaire des associés de la société en date du 29 septembre 2000

Les associés ont décidé de nommer Monsieur Doevenspeck, gérant de la Société, en tant que gérant-délégué de la Société avec le pouvoir d'engager valablement la Société par sa seule signature, et ce à compter du 29 septembre 2000, jusqu'à la fin de son mandat en tant que gérant de la Société.

Pour publication et réquisition

BETA ENVIRONMENTAL RECYCLING HOLDING, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2000, vol. 543, fol. 74, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57006/253/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

INTERNATIONAL ENGINEERS LIMITED, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 27.306.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERNATIONAL ENGINEERS LIMITED

Signature

(57103/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

INTERNATIONAL ENGINEERS LIMITED, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 27.306.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle
tenue au siège social en date du 8 juin 2000*

- La démission de M. Ludwig Criel en tant qu'Administrateur avec effet au 8 mai 2000 suite à sa lettre de démission datée du 8 mai 2000 est acceptée.

Par conséquent, l'Assemblée donne décharge à M. Ludwig Criel pour l'exercice de son mandat pour les années 1999 et 2000.

- L'Assemblée décide de ne pas confier ce mandat d'Administrateur, qui vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en 2002.

En conséquence le nombre des Administrateurs est réduit de 4 à 3.

- La démission de M. Patrick De Brabandere en tant que Commissaire aux Comptes est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat pour la période sous revue.

- KPMG AUDIT est nommée en tant que Commissaire aux comptes. Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERNATIONAL ENGINEERS LTD

L. Beersmans

Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2000, vol. 543, fol. 64, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57104/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

BIFICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 70.275.

EXTRAIT

Conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 31 mai 1999, il a été conclu à Luxembourg, le 8 février 2000, un contrat de domiciliation, sans limitation de durée et prenant effet immédiatement entre:

- OCRA (LUXEMBOURG) S.A., société ayant son siège au 19, rue Aldringen, B.P. 878, L-2018 Luxembourg, en qualité d'Agent Domiciliaire,

et

- BIFICO S.A., société constituée le 14 juin 1999 à Sanem et inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 70.275, en qualité de Société Domiciliée.

Fait à Luxembourg, le 31 août 2000.

Pour OCRA (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Agent Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2000, vol. 543, fol. 1, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57009/634/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

CACILO FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 63.772.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
tenue à Luxembourg, le 5 octobre 2000 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire, Madame Suzy Probst, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société KEVIN MANAGEMENT S.A. a été nommée comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 5 octobre 2000.

Pour CACILO FINANCES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2000, vol. 543, fol. 75, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57013/768/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

EQUILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9956 Hachiville.
R. C. Diekirch B 4.892.

EXTRAIT

Suivant acte reçu par le notaire Léonie Grethen de résidence à Rambrouch, en date du 29 août 2000, enregistré à Redange, le 1^{er} septembre 2000, vol. 399, fol. 87, case 5, la dissolution de la société a été décidée et la mise en liquidation a été prononcée.

Monsieur Michel Haag, réviseur d'entreprises, demeurant à B-6600 Bastogne, 4, rue des Cerisiers, a été nommé comme liquidateur.

Ses pouvoirs ont été fixés comme suit:

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, il peut accomplir des actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser l'inventaire et peut se référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Décharge a été accordée aux administrateurs.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 3 octobre 2000.

L. Grethen.

(92581/240/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch le 9 octobre 2000.

CALIFORNIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1634 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 21.256.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2000, vol. 543, fol. 79, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau - 75.432,84 CHF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2000.

Signature.

(57014/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

CALLAHAN INVESTCO GERMANY 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 74.512.

EXTRAIT

Il résulte d'une cession de parts sociales, intervenue entre BLACKSTONE FAMILY COMMUNICATIONS PARTNERSHIP L.P. et BLACKSTONE FI COMMUNICATIONS PARTNERS (CAYMAN) L.P., qu'avec effet au 13 juillet 2000, 1.052 parts sociales de Classe A/ series X et 3 parts sociales de Classe C ont été transférées de BLACKSTONE FAMILY COMMUNICATIONS PARTNERSHIP L.P. à BLACKSTONE FI COMMUNICATIONS PARTNERS (CAYMAN) L.P.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

Callahan InvestCo Germany I, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 68, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57015/253/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

EUROPE ORGANISATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1159 Luxembourg-Kirchberg, 2-4, rue d'Avalon.
R. C. Luxembourg B 49.872.

Assemblée générale extraordinaire du 7 juillet 2000

L'an deux mille, le 7 juillet.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de EUROPE ORGANISATION S.A., (anciennement MEUBLIMO) avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 23 décembre 1994, publié au Mémorial C, numéro 174 du 15 avril 1995.

L'assemblée est présidée par René Moris, conseil fiscal, demeurant à L-1853 Luxembourg-Cents, qui désigne comme secrétaire Madame Nicole Zapponi, comptable, demeurant à Strassen.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Tania Seyler, secrétaire, demeurant à Aspelt.

La liste de présente ainsi que les procurations éventuelles des actionnaires représentés sont jointes en annexe et font ressortir que l'intégralité du capital social est présente, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur l'ordre du jour:

- le transfert du siège social du 30, rue des Muguets à L-2167 Luxembourg-Weimershof aux 2-4, rue d'Avalon à L-1159 Luxembourg-Kirchberg.

L'assemblée approuve, à l'unanimité, le transfert du siège.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte.

Luxembourg, le 7 juillet 2000.

R. Moris / N. Zapponi / T. Seyler

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 68, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57053/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

CHINO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 47.724.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 68, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2000.

Signature.

(57017/777/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

CLORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 51, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 65.884.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2000, vol. 543, fol. 59, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2000.

Signature.

(57021/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

COMPAGNIE INTERNATIONALE FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 36.472.

L'an deux mille, le deux octobre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPAGNIE INTERNATIONALE FINANCIERE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée sous la dénomination de COMPAGNIE GENERALE DE PARTICIPATIONS S.A. suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, alors de résidence à Wiltz le 26 mars 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 354 du 30 septembre 1991 et dont la dénomination a été changée en COMPAGNIE INTERNATIONALE FINANCIERE S.A. suivant acte reçu par le même notaire Bettingen le 10 décembre 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 204 du 16 mai 1992 et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 36.472.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, employée privée, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Marie-Christine Hummel, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Décision de prononcer la dissolution de la société.
2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société.
3. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
4. Décision de réaliser les actifs et passifs de la société.

5. Transfert de l'adresse de la société de L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret à L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume.

6. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, Madame la Présidente expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer à l'assemblée la mise en liquidation de la société.

Passant à l'ordre du jour, Madame la Présidente met aux voix les propositions inscrites à l'ordre du jour et les actionnaires présents ou représentés et ayant droit de vote, ont pris à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de fixer le nombre de liquidateur à un.
Est nommé liquidateur Maître Georges Krieger, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pouvoirs du liquidateur

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus larges pour l'exercice de sa mission, notamment ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous ses responsabilités, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

Troisième résolution

L'assemblée décide de réaliser les actifs et passifs de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de transférer l'adresse de la société de L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret à L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C.-E. Cottier Johansson, E. Vanderkerken, M.-C. Hummel, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 2 octobre 2000, vol. 463, fol. 96, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 9 octobre 2000.

A. Lentz.

(57023/221/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

CORNÈR BANQUE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 10, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 30.880.

EXTRAIT

Des changements dans la qualification des membres du conseil d'administration ont été décidés comme suit:

- Monsieur Paolo Cornaro, avec adresse professionnelle au 16, Via Canova, CH-69000 Lugano, Directeur général,
- Monsieur Luigi Dell'acqua, avec adresse professionnelle au 16, Via Canova, CH-69000 Lugano, Directeur général,
- Dr Piercarlo Lissi, avec adresse professionnelle au 16, Via Canova, CH-69000 Lugano, Directeur général.

Luxembourg, le 4 octobre 2000.

Pour extrait conforme

N. Schaeffer

Par mandat

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2000, vol. 543, fol. 78, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57024/535/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

EPOQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 15, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 39.656.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 2 octobre 2000, vol. 543, fol. 52, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour la S.à r.l. EPOQUE

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(57044/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

CORTINA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 71-73, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 10.091.

Par lettre datée du 29 septembre 2000, Madame Hélène Alter, employé privé, épouse de Monsieur Max Schabes, demeurant à Kockelscheuer, a démissionné en tant que gérante de la société CORTINA, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite section B 10.091.

Par convention datée du 29 septembre 2000, Madame Hélène Alter, désignée ci-dessus, a cédé à M. Max Schabes, commerçant, demeurant à Kockelscheuer, 9 (neuf) parts sociales qu'elle détenait de la société CORTINA.

Par convention datée du 29 septembre 2000, Madame Brigitte Schabes, employée privée, demeurant à Luxembourg, a cédé à M. Max Schabes, désigné ci-dessus, 2 (deux) parts sociales qu'elle détenait de la société CORTINA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2000, vol. 543, fol. 76, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57025/799/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

COVES

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 60.476.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 65, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2000.

Signature.

(57026/777/§0) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

DIAMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R. C. Luxembourg B 31.709.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2000, vol. 543, fol. 50, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(57029/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

DIAMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R. C. Luxembourg B 31.709.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 août 2000

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999.
- L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Pekka Ruokonen, demeurant en Finlande; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, demeurant 13, rue Bertholet à L-1233 Luxembourg. L'Assemblée ratifie la cooptation de Madame Päivi Penttilä, juriste, demeurant 1 C 29, Sörnäisten rantatie à FIN-00530 Helsinki (Finlande) et de Monsieur Timo Teponoja, conseiller financier, demeurant 1, Arttolantie à FIN-00750 Helsinki (Finlande), aux postes d'administrateur. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.
- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.
- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à convertir en euros, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, le capital social actuellement exprimé en LUF, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.
- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à augmenter le capital souscrit et éventuellement le capital autorisé dans les limites et selon les modalités prévues par la loi relative à la conversion, par les sociétés commerciales, de leur capital en euros, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à adapter ou à supprimer la mention de la valeur nominale des actions si nécessaire, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration, avec une date de prise d'effet à déterminer par ledit Conseil, à adapter l'article 5 des statuts, et ce pendant la période transitoire allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 14 août 2000.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2000, vol. 543, fol. 50, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57030/595/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

DIAMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R. C. Luxembourg B 31.709.

Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2000, vol. 543, fol. 50, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(57031/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

DIGITAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 23.503.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2000, vol. 543, fol. 78, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2000

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2000.

Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour la société

Signature

(57032/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

EIM PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 52.297.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 15 juin 2000 à 11.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire, Monsieur Michel Donegani, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

Monsieur Grégoire Teze, directeur, demeurant route de Saint Joseph, 1227 Carouge-Genève (Suisse) a été nommé comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 15 juin 2000.

Pour EIM PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 70, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57042/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

DUK INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 57.939.

EXTRAIT

Conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 31 mai 1999, il a été conclu à Luxembourg le 1^{er} janvier 2000 un contrat de domiciliation, sans limitation de durée et prenant effet immédiatement entre:

- OCRA (LUXEMBOURG) S.A., société ayant son siège au 19, rue Aldringen, B.P. 878, L-2018 Luxembourg; en qualité d'Agent Domiciliaire,

Et

- DUK INVEST S.A., société constituée le 22 janvier 1997 à Luxembourg et inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 57.939; en qualité de Société Domiciliée.

Fait à Luxembourg, le 31 août 2000.

Pour OCRA (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2000, vol. 543, fol. 1, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57036/634/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

DUWO AUTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5692 Elvange, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 27.779.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2000, vol. 543, fol. 78, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de la Réunion des Associés

Le mandat du gérant est reconduit pour le nouveau terme d'un an.

Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour la société

Signature

(57037/506/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

FINADIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 30.186.

RECTIFICATIF

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2000

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 127.500.000,- est converti à EUR 3.160.642,44 puis augmenté par prélèvement sur les résultats reportés pour le porter à EUR 3.162.000,- représenté par 12.750 actions d'une valeur nominale de EUR 248,- chacune. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article cinq, 1^{er} alinéa des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à trois millions cent soixante-deux mille Euros (EUR 3.162.000,-) représenté par douze mille sept cent cinquante (12.750) actions d'une valeur nominale de deux cent quarante-huit Euros (248,-) chacune.»

Acceptation de la démission de Monsieur Norbert Werner et Madame Marie-Anne Kaiser et décharge leur est donnée.

Acceptation de la nomination de Monsieur Luc Braun demeurant à Schrassig et Madame Evelyne Guillaume demeurant à Strassen comme nouveaux Administrateurs en remplacement des précédents. Leur mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée.

Pour la société

FINADIS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2000, vol. 543, fol. 61, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57060/005/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

e-CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 5 octobre 2000 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Madame Suzy Probst, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société KEVIN MANAGEMENT S.A., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg, a été nommée comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 5 octobre 2000.

Pour e-CAPITAL HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2000, vol. 543, fol. 75, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57038/768/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

EIM HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 62.391.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 15 juin 2000 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire, Monsieur Michel Donegani, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

Monsieur Grégoire Teze, directeur, demeurant route de Saint Joseph, 1227 Carouge-Genève (Suisse) a été nommé comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 15 juin 2000.

Pour EIM HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 70, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57043/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

FINPAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 59.929.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 juin 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, n° 557 du 10 octobre 1997.

- Modifiée à plusieurs reprises et pour la dernière fois par le même notaire suivant acte du 11 février 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, n° 334 du 11 mai 1999.

—
Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 12 juin 2000 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1) conversion de la devise du capital de LUF en EUR et suppression de la valeur nominale de LUF 1.000,- par action des 21.250 actions existantes et remplacement de celles-ci par 526 actions sans désignation de valeur nominale.

2) augmentation du capital social de EUR 226,26 pour le porter de son montant actuel de EUR 526.773,74 à EUR 527.000,00 par incorporation de résultats reportés et émission d'une action nouvelle sans désignation de valeur nominale.

3) fixation de la nouvelle valeur nominale à EUR 1.000,00 par action.

4) adaptation de l'article 5 alinéa 1^{er} pour lui donner la teneur suivante:

«le capital social est fixé à EUR 527.000,00 (cinq cent vingt-sept mille) divisé en 527 (cinq cent vingt-sept) actions au porteur d'une valeur nominale de EUR 1.000,00 (mille) par action.»

Luxembourg, le 12 juin 2000.

Pour la société FINPAT S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2000, vol. 541, fol. 98, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57065/687/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

ETOILE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 54, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 54.073.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société ETOILE HOLDINGS S.A. qui s'est tenue en date du 21 septembre 2000 que:

Monsieur Albert Arutiunean, demeurant à Stefan-Voda (Republic of Moldova), 22, Cantemir street, apt. 1, est nommé administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2006.

Luxembourg, le 21 septembre 2000.

Pour extrait conforme

M. Munoz

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2000, vol. 543, fol. 63, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57045/803/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

EUREFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 36.110.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 2 octobre 2000, vol. 543, fol. 52, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour la S.A. EUREFI

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(57046/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

EURESA LIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 43.958.

Le bilan au 31 décembre 1999 et annexes - conseil d'administration
- décision du report de résultat 1999 par l'AGO du 10 mai 2000
- coordonnées du réviseur d'entreprises
- primes par pays 1999

enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 67, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2000.

P. Bonte

Président du Comité de Direction

(57047/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

FERROKNEPPER BUDERUS S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: Esch an der Alzette.
H. R. Luxemburg B 1.020.

*Auszug des Protokolls der Versammlung des Verwaltungsrates
welche am 30. September 2000 abgehalten wurde*

Der Verwaltungsrat bestellt Herrn Dipl.-Volksw. Uwe Lüders, Geschäftsführer, wohnhaft in D-Wetzlar mit Wirkung zum 1. Oktober 2000 zum neuen Mitglied des Verwaltungsrates der Gesellschaft zwecks Weiterführung des Mandates von Herrn Reinhard Engel, welcher mit Ablauf des 30. September 2000 zurücktritt.

Für gleichlautenden Auszug

M. Becker / C. Heinz

Verwaltungsratsmitglied / Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2000, vol. 543, fol. 75, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57058/257/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

EUROBASE UNTERNEHMENSBERATUNG A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-6680 Mertert, 2, rue Haute.

R. C. Luxembourg B 58.566.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 2 octobre 2000, vol. 543, fol. 52, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour la A.G. EUROBASE

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(57048/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

EURO-ENERGY INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 74.745.

EXTRAIT

Conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 31 mai 1999, il a été conclu à Luxembourg le 2 mars 2000 un contrat de domiciliation, sans limitation de durée et prenant effet immédiatement entre:

- OCRA (LUXEMBOURG) S.A., société ayant son siège au 19, rue Aldringen, B.P. 878, L-2018 Luxembourg; en qualité d'Agent Domiciliataire,

Et

- EURO-ENERGY INVEST HOLDING S.A., société constituée le 2 mars 2000 à Luxembourg et inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 74.745; en qualité de Société Domiciliée.

Fait à Luxembourg, le 31 août 2000.

Pour OCRA (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2000, vol. 543, fol. 1, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57049/634/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

SPORTIVE BY LANNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9160 Ingeldorf, route d'Ettelbruck.

R. C. Diekirch B 4.814.

Le bilan au 13 avril 2000, enregistré à Diekirch, le 14 septembre 2000, vol. 266, fol. 49, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Expert-comptable

Réviseur d'entreprises

Signature

(92583/561/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 octobre 2000.

SPORTIVE BY LANNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9160 Ingeldorf, route d'Ettelbruck.

R. C. Diekirch B 4.814.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 14 septembre 2000, vol. 266, fol. 49, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CHARLES ENSCH

Expert-comptable

Réviseur d'entreprises

Signature

(92584/561/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 octobre 2000.

EUROFIN MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.003.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2000, vol. 543, fol. 75, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROFIN MANAGEMENT S.A.

Signatures

(57050/058/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

EUROPEAN MARKETS INVESTMENTS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 69.012.

EXTRAIT

Conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 31 mai 1999, il a été conclu à Luxembourg le 17 mars 2000 un contrat de domiciliation, sans limitation de durée et prenant effet immédiatement entre:

- OCRA (LUXEMBOURG) S.A., société ayant son siège au 19, rue Aldringen, B.P. 878, L-2018 Luxembourg; en qualité d'Agent Domiciliataire,

Et

- EUROPEAN MARKETS INVESTMENTS HOLDINGS S.A., société constituée le 17 mars 2000 à Luxembourg et inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 69.012; en qualité de Société Domiciliée.

Fait à Luxembourg, le 31 août 2000.

Pour OCRA (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2000, vol. 543, fol. 1, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57051/634/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

EUROSKANDIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 14, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 32.464.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2000, vol. 543, fol. 49, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2000.

Signature.

(57052/779/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

FIBELFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 51.213.

Jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration

M. James E. Schultz, administrateur de société, Arlington, Virginie, USA, président du conseil d'administration,

M. Olivier Journet, administrateur de société, Meudon, France (en remplacement de M. Paolo Renier)

M. Frank Maiorano, administrateur de société, Arlington, Virginie, USA (en remplacement de M. Ronald E. Ray).

Commissaire aux comptes

La société à responsabilité limitée INTERAUDIT avec siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faiencerie.

Luxembourg, le 2 octobre 2000.

Pour avis sincère et conforme

Pour FIBELFIN S.A.

KPMG FE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2000, vol. 543, fol. 60, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57059/528/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

FINANCIAL INVESTMENT PATMERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 33.126.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2000, vol. 543, fol. 55, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(57064/720/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

INGORINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 60.777.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2000, vol. 543, fol. 63, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Signature.

(57100/803/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

INNO INVEST II S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 67.107.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 66, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2000.

Pour INNO INVEST II S.A., Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(57101/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

INTERFACE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1842 Howald, 37, avenue du Grand-Duc Jean.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 2 octobre 2000, vol. 543, fol. 52, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour INTERFACE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(57102/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

CEMSI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9681 Roullingen, 2, Reimerwée.

STATUTS

L'an deux mille, le vingt septembre.

Par-devant Maître Martine Decker, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Dominique Trzcinski, employé privé, demeurant à B-1325 Chaumont-Gistoux (Belgique), 14, Chaussée de Huy, Dion V,
 - 2.- Monsieur Eric Swanet, employé privé, demeurant à B-1348 Ottignies-Louvain-La-Neuve (Belgique), 44, Chaussée de la Croix,
 - 3.- Monsieur Pierre Verneau, employé privé, demeurant à F-28630 Morancez (France), 34, rue des Artisans.
- Lequels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme de participations financières (SOPARFI) sous la dénomination de CEMSI S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Roullingen.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du conseil d'administration.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans toutefois que cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet:

- la consultance et l'étude de tous projets d'amélioration de procédés de production dans tous les domaines industriels;
- la consultance et l'étude de tous projets d'amélioration ou de gestion de problèmes d'environnement, de rejets et de circuits d'eau;
- la gestion et la mise en oeuvre des solutions proposées;
- la commercialisation de tous produits ou matériels nécessaires aux procédés de fabrication ou la gestion de l'environnement et des circuits d'eau;
- la conception, le montage, la construction, la vente, la location et l'exploitation de matériel destiné à la gestion des circuits industriels.

La société a également pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion, ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter, avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours.

D'une façon générale elle pourra faire tous les investissements et transactions nécessaires ou utiles pour atteindre ou développer son objet social, y compris toutes les opérations commerciales permises aux sociétés luxembourgeoises en vertu de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, et notamment l'importation et l'exportation de marchandises de tout genre. Elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix des actionnaires.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions non divisibles.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

La constatation d'une telle augmentation ou diminution du capital peut être confiée par l'assemblée générale au conseil d'administration.

L'assemblée générale, appelée à délibérer soit sur l'augmentation de capital, soit sur l'autorisation d'augmenter le capital, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants ou autoriser le conseil à le faire sous les conditions définies par la loi sur les sociétés commerciales.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915.

Administration - Surveillance

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables par l'assemblée générale.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société est valablement engagée soit par les signatures conjointes de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Assemblée générale

Art. 12. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mardi du mois de mai à 17.00 heures au siège social ou en tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut arrêter toutes autres conditions à remplir pour prendre part aux assemblées générales; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Année Sociale - Bilan

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale qui décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

Dissolution - Liquidation

Art. 17. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

La première année sociale commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2000.

La première assemblée générale ordinaire se tiendra en l'an 2001.

Souscription et libération

Les comparants préqualifiés ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

| | |
|---|-----|
| 1.- Monsieur Dominique Trzcinski, préqualifié, trente-trois actions | 33 |
| 2.- Monsieur Eric Swanet, préqualifié, trente-quatre actions | 34 |
| 3.- Monsieur Pierre Verneau, préqualifié, trente-trois actions. | 33 |
| Total: cent actions | 100 |

Les actions ont été libérées à raison de 42 % par des versements en espèces de sorte que la somme de treize mille et vingt euros (13.020,- EUR) faisant pour chaque action cent trente virgule vingt euros (130,20 EUR), se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate.

La libération intégrale, savoir à raison de 17.980,- EUR, faisant pour chaque action 179,80 EUR, doit être effectuée sur première demande de la société.

Les actions resteront nominatives jusqu'à leur libération intégrale.

Déclaration

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de 31.000,- EUR est évalué à LUF 1.250.537,- (taux de conversion 1,- EUR=40,3399 LUF).

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de cinquante mille francs (50.000,- LUF).

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Dominique Trzcinski, employé privé, demeurant à B-1325 Chaumont-Gistoux (Belgique), 14, Chaussée de Huy, Dion V,
 - b) Monsieur Eric Swanet, employé privé, demeurant à B-1348 Ottignies-Louvain-La-Neuve (Belgique), 44, Chaussée de la Croix,
 - c) Monsieur Pierre Verneau, employé privé, demeurant à F-28630 Morancez (France), 34, rue des Artisans.
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire la société FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A., avec siège social à Wiltz.
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice de 2005.
- 5) Le siège social est fixé à L-9681 Roullingen, 2, Reimerwée.
- 6) Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à toute personne désignée par le conseil d'administration.

Réunion du Conseil d'Administration

Et à l'instant se sont réunis les membres du conseil d'administration de la société anonyme CEMSI S.A., à savoir:

- a) Monsieur Dominique Trzcinski, préqualifié,
- b) Monsieur Eric Swanet, préqualifié,
- c) Monsieur Pierre Verneau, préqualifié,

Lesquels membres présents, après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués, ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

Est nommé Président du conseil d'administration et administrateur-délégué Monsieur Eric Swanet, prénommé, lequel pourra valablement engager la société sous sa seule signature dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Trzcinski, Swanet, Verneau, M. Decker.

Enregistré à Wiltz, le 22 septembre 2000, vol. 315, fol. 47, case 2. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 2 octobre 2000.

M. Decker.

(92593/241/202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 octobre 2000.

ACABIIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 9, Bohey.

R. C. Diekirch B 5.418.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2000, vol. 541, fol. 72, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2000.

C. Triffet / B. Lesuisse

Administrateur / Administrateur

(92563/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 octobre 2000.

SOLFICORP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Diekirch B 5.201.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Wiltz, le 3 octobre 2000, vol. 171, fol. 68, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
SOLFICORP S.A.

(92555/557/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 octobre 2000.

SCHUMANN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9678 Nothum, Maison 7.
R. C. Diekirch B 2.890.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Wiltz, le 3 octobre 2000, vol. 171, fol. 68, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
SCHUMANN, S.à r.l.

(92556/557/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 octobre 2000.

PEINTURES-DECORS OESTREICHER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9559 Wiltz, Z.A. Salzbaach.
R. C. Diekirch B 3.218.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Wiltz, le 3 octobre 2000, vol. 171, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
PEINTURES - DECORS OESTREICHER, S.à r.l.

(92557/557/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 octobre 2000.

LSB LUXEMBURGER SCHALTANLAGEN BAU, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-9762 Lullange, Maison 47.
H. R. Diekirch B 4.785.

Im Jahre zweitausend, den fünfundzwanzigsten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Gloden, mit dem Amtswohnsitz in Grevenmacher.

Sind erschienen:

- 1) Herr Bernd Arnold Reinert, Elektromeister, wohnhaft in D-54568 Gerolstein, Zum Sandborn 14,
 - 2) Herr Bernd Selchow, Industriekaufmann, wohnhaft in D-53881 Euskirchen, Klusenweg 4,
 - 3) Frau Ilona Marianne Selchow, geborene Höpner, Bürokauffrau, wohnhaft in D-53881 Euskirchen, Klusenweg 4,
- Herr Bernd Selchow und dessen Ehegattin Ilona Marianne Selchow, beide vorgenannt, hier vertreten durch Frau Claudine Schiltz, geborene Hilger, Sekretärin, wohnhaft in Wasserbillig,
auf grund einer Vollmacht unter Privatschrift gegeben zu Euskirchen am 21. Juli 2000.

Welche Vollmacht nach ne varietur Unterzeichnung durch die Parteien und den unterzeichneten Notar, dieser Urkunde als Anlage beigegeben bleibt, um mit derselben formalisiert zu werden.

Welche Komponenten in ihren vorerwähnten Eigenschaften den unterzeichneten Notar ersuchten Folgendes zu beurkunden:

Die Komponenten Bernd Arnold Reinert und Bernd Selchow sind die alleinigen Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung LSB LUXEMBURGER SCHALTANLAGEN BAU, S.à r.l., mit Sitz in L-9762 Lullange, maison 47, eingetragen im Handelsregister Diekirch, unter der Nummer B 4.785,

gegründet laut Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 23. November 1995, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 55 vom 30. Januar 1996, abgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 6. Mai 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 397 vom 17. August 1996, abgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar am 28. November 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 81 vom 20. Februar 1997, abgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar am 12. Mai 1998, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 545 vom 27. Juli 1998.

Das Gesellschaftskapital im Betrag von fünfhunderttausend (500.000,-) Luxemburger Franken war gezeichnet wie folgt:

| | |
|--|-----|
| 1) An Herrn Bernd Selchow, Industriekaufmann, wohnhaft in D-53881 Euskirchen, Klusenweg 4, zweihundertfünfundvierzig Anteile | 245 |
| 2) Herr Bernd Arnold Reinert, Elektromeister, wohnhaft in D-54568 Gerolstein, Zum Sandborn 14, zweihundertfünfundfünfzig Anteile | 255 |
| Total: fünfhundert Anteile | 500 |

Die Gesellschafter erklären eine Gesellschafterversammlung abzuhalten und ersuchen den amtierenden Notar folgende Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss

Herr Bernd Selchow und dessen Ehegattin Frau Ilona Marianne Selchow, geborene Höpner, beide vorgenannt, treten durch Gegenwärtiges unter der gesetzlichen Gewähr Herrn Bernd Arnold Reinert, vorgenannt, zweihundertfünfundvierzig (245) Gesellschaftsanteile, eingetragen auf den Namen von Herrn Bernd Selchow, ab an der vorgenannten Gesellschaft LSB LUXEMBURGER SCHALTANLAGEN BAU, S.à r.l., zum Preis von zweihundertfünfundvierzigtausend (245.000,-) Luxemburger Franken, welchen Betrag die Zedenten bekennen vor Errichtung der gegenwärtigen Urkunde vom Zessionar in bar erhalten zu haben, weshalb die Zedenten dem Zessionar hiermit Quittung und Titel bewilligt.

Herr Bernd Arnold Reinert wird Eigentümer der ihm abgetretenen Anteile am heutigen Tag und erhält das Gewinnbezugsrecht auf die Dividenden der abgetretenen Anteile ab dem heutigen Tag.

Gemäss Artikel 190 des Gesetzes vom 10. August 1915, betreffend die Handelsgesellschaften, abgeändert durch das Gesetz vom 18. September 1933, respektive gemäss Artikel 1690 des Code Civil, wird sodann die obige Anteilsabtretung im Namen der Gesellschaft LSB LUXEMBURGER SCHALTANLAGEN BAU, S.à r.l. ausdrücklich angenommen und in ihrem vollen Umfange nach genehmigt durch ihren Geschäftsführer Herrn Bernd Arnold Reinert, Elektromeister, wohnhaft in D-54568 Gerolstein, Zum Sandborn 14; der Geschäftsführer erklärt des weiteren die Parteien zu entbinden die Anteilsabtretung der Gesellschaft durch Gerichtsvollzieher zustellen zu lassen.

Zweiter Beschluss

Infolge der obigen Anteilsabtretung erklärt der nunmehr alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung LSB LUXEMBURGER SCHALTANLAGEN BAU, S.à r.l. die in der Form als Gesellschaft mit beschränkter Haftung weiter bestehen wird, Artikel sechs der Satzungen der Gesellschaft wie folgt abzuändern:

«**Art. 6. Gesellschaftskapital.** Das Gesellschaftskapital beträgt fünfhunderttausend Luxemburger Franken (500.000,-) und ist eingeteilt in fünfhundert (500) Gesellschaftsanteile zu je eintausend (1.000,-) Luxemburger Franken.

Das Gesellschaftskapital ist voll gezeichnet und vollständig und in bar eingezahlt. Alle Gesellschaftsanteile gehören dem alleinigen Gesellschafter Herrn Bernd Arnold Reinert, Elektromeister, wohnhaft zu D-54568 Gerolstein, Zum Sandborn 14.»

Dritter Beschluss

Die Gesellschafterversammlung erklärt die Demission von Herrn Bernd Selchow, Industriekaufmann, wohnhaft in D-53881 Euskirchen, Klusenweg 4, als administrativen Geschäftsführer der Gesellschaft mit beschränkter Haftung LSB LUXEMBURGER SCHALTANLAGEN BAU, S.à r.l., anzunehmen und gewährt ihm Entlast.

Dem zufolge ist Herr Bernd Arnold Reinert, alleiniger Geschäftsführer der Gesellschaft mit beschränkter Haftung LSB LUXEMBURGER SCHALTANLAGEN BAU, S.à r.l.»

Die Gesellschaft wird in allen Fällen verpflichtet durch die alleinige Unterschrift von Herrn Bernd Arnold Reinert.

Die Kosten und Honorare dieser Urkunde sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Urkunde, aufgenommen wurde zu Grevenmacher, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komparanten, haben dieselben gegenwärtiges Urkunde mit Uns, Notar, unterschrieben.

Gezeichnet: B.A. Reinert, C. Hilger, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 26 septembre 2000, vol. 509, fol. 69, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Weniger.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf stempelfreiem papier auf Begehrt erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Grevenmacher, den 2. Oktober 2000.

J. Gloden.

(92574/213/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2000.

GLOBAL ADMINISTRATION SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 57.147.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 65, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2000.

Signature.

(57071/777/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

FLORAC INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 70.668.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire
tenue à Luxembourg en date du 5 juin 2000 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Madame Suzy Probst, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg a été nommé nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenu à Luxembourg en date du 5 juin 2000 à 14.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 5 juin 2000.

Pour FLORAC INVEST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2000, vol. 543, fol. 70, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57067/768/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

FOTOINVEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 56.262.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société FOTOINVEST S.A. qui s'est tenue en date du 17 mars 2000 au siège social que:

Monsieur Peter Rodrigues ayant présenté sa démission d'administrateur de la société, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Henri Derycke, secrétaire général d'une société, demeurant à Beveren (Belgique).

La ratification de la nomination de Monsieur Henri Derycke nommé en remplacement de Monsieur Peter Rodrigues ainsi que la question de la décharge à accorder à Monsieur Peter Rodrigues seront mises à l'ordre du jour de la plus proche Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2000, vol. 543, fol. 63, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57068/803/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

NOVATEK, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

DECLARATION DE DEMISSION

Monsieur David Decker démissionne, rétroactivement au 1^{er} juin 2000, comme président et membre associé de l'A.s.b.l. NOVATEK, entraînant les conséquences suivantes: exclusion du conseil administratif et de l'assemblée générale extraordinaire .

En conséquence, le siège social de NOVATEK, A.s.b.l., ne sera plus établi au 6, rue Ditzebierg, L-8545 Niederpallen.

En conséquence, le siège social est transféré provisoirement à l'une des deux adresses suivantes:

- le secrétaire, Netti Marc, demeurant au 16, rue de la Gaichel, L-8496 Eischen

- le trésorier Carlos Fernandes, demeurant au 30, rue de Noerzange, L-3860 Schifflange.

Le siège social sera fixé définitivement comme l'Article 2 des statuts de NOVATEK, A.s.b.l. le prévoit par le «nouveau» conseil d'administration. Suite à sa démission, les 2 membres associés, Netti Mark et Carlos Fernandes, devront immédiatement déclarer une 3^{ième} personne comme membre associé pour respecter l'Article 7 des statuts de NOVATEK, A.s.b.l.

Niederpallen, le 6 octobre 2000.

D. Decker.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 6 octobre 2000, vol. 144, fol. 5, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): R. Schaack.

(92568/999/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 octobre 2000.

GREEN FOREST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 40.653.

Les bilans aux 31 décembre 1992, 31 décembre 1993, 31 décembre 1994, 31 décembre 1995, 31 décembre 1996, 31 décembre 1997, 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et le bilan pour la période du 1^{er} janvier 2000 au 23 août 2000, enregistrés à Luxembourg, le 2 octobre 2000, vol. 543, fol. 54, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2000.

CORPORATE SERVICES INTERNATIONAL S.A.

Agent domiciliataire

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(57079/650/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.

GREEN FOREST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 40.653.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social
le 2 octobre 2000 à onze heures précises*

L'assemblée a accepté la démission d'un administrateur, Monsieur Eugenio Creti, en date du 21 février 1995. Décharge pleine et entière lui a été accordée pour son mandat.

L'assemblée a nommé un nouvel administrateur, Monsieur Damiano Jarmorini, comptable, demeurant à Mezzovico en Suisse. Son mandat prend fin à partir du 1^{er} septembre 2000.

L'assemblée a réélu les administrateurs Messieurs Paolo Del Bue et Antonio Percassi ainsi que le commissaire aux comptes, le société A. & C.A.S., ADMINISTRATIVE & COMMERCIAL ACCOUNTING SERVICES LIMITED, pour une nouvelle période statutaire avec effet à partir du 10 juin 1998.

Le conseil d'administration est à présent composé de:

- Monsieur Paolo Del Bue, Manager, demeurant à Muzzano en Suisse.
- Monsieur Antonio Percassi, demeurant à Bergamo en Italie.
- Monsieur Damiano Jarmorini, comptable, demeurant à Mezzovico en Suisse.

Le commissaire aux comptes:

- A. & C.A.S. ADMINISTRATIVE & COMMERCIAL ACCOUNTING SERVICES LIMITED, avec siège social à Dublin en Irlande.

Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes se termineront à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2004.

Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs et commissaire aux comptes pour leurs mandats au 23 août 2000.

Luxembourg, le 2 octobre 2000.

CORPORATE SERVICES INTERNATIONAL S.A.

Agent domiciliataire

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2000, vol. 543, fol. 54, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(57080/650/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2000.
